

FAQ qualifications et certifications suissetec

En quoi consiste une qualification/certification suissetec ?

Les qualifications/certifications suissetec attestent les compétences spécifiques d'une entreprise dans un domaine particulier de la technique du bâtiment, en se fondant sur les formations de ses collaborateurs.

Par « formations », on entend :

- des cours ;
- des formations continues ;
- des connaissances reconnues et attestées dans un domaine particulier de la technique du bâtiment.

Il n'est pas ici question de formations initiales, mais de diplômes supérieurs et de formations continues spécialisées. Une formation initiale (p. ex. CFC) et une expérience professionnelle appropriées sont considérées comme acquises pour tous les collaborateurs des entreprises membres de suissetec.

Une certification, p. ex. **Etablissement d'expertises**, signifie qu'au moins un collaborateur a achevé avec succès la formation requise (**participation au cours pour experts**).

Une qualification, p. ex. **Expertise eau potable**, signifie qu'au moins un collaborateur a achevé avec succès la formation requise (**maître sanitaire avec diplôme fédéral**).

A condition qu'elle soit membre de suissetec, l'entreprise est alors officiellement titulaire de la qualification/certification correspondante. Elle est signalée en tant que telle dans le répertoire en ligne de l'association : [Trouver un technicien du bâtiment – suissetec](#).

Quels sont les différents types de qualifications/certifications ?

Qualification	Formation	Validité
Expertise eau potable	- Maître sanitaire avec diplôme féd. ou - Projeteur/euse sanitaire avec diplôme féd. ou - Bachelor HES en technique du bâtiment ou - Autres attestations reconnues d'Expertise Eau potable	5 ans
Cours de perfectionnement	- Journée sanitaire suisse - Autres cours sur les thèmes d'Expertise Eau potable	2 ans

Qualification	Formation	Validité
Expertise enveloppe du bâtiment	- Maître ferblantier/ère avec diplôme féd. ou - Projeteur/euse en enveloppe du bâtiment avec diplôme féd.	5 ans
Cours de perfectionnement	- Journée ferblanterie suisse - D'autres possibilités suivront	2 ans

Certification	Formation	Validité
Expertise solaire photovoltaïque	- Chef/cheffe de projet en montage solaire avec brevet fédéral ou - Installateur/trice photovoltaïque ou - Art. 14 OIBT / exécution de travaux sur des installations photovoltaïques	5 ans
Cours de perfectionnement	D'autres possibilités suivront	2 ans

Certification	Formation	Validité
Expertise chaleur I froid I climatisation	- Maître chauffagiste avec diplôme féd. ou - Maître en planification dans la thermique du bâtiment	5 ans
Cours de perfectionnement	- Journée chauffage suisse - D'autres possibilités suivront	2 ans

Certification	Formation	Validité
Entreprise Top Safety	• Connaissances de base STPS ou • Cours équivalents d'autres solutions STPS • Analyse du système STPS de suissetec effectuée avec succès	5 ans 5 ans 1 an
Cours de perfectionnement	• Mise à niveau pour préposés à la sécurité de la solution de branche « Top Safety » • Visites de l'entreprise et entretiens de conseil par la solution de branche « Top Safety » • Autres cours sur les thèmes de la sécurité au travail et de la protection de la santé	2 ans

Certification	Formation	Validité
Etablissement d'expertises	• Cours pour experts de suissetec	5 ans
Cours de perfectionnement	• D'autres possibilités suivront	2 ans

Validité des qualifications/certifications :

En tant qu'association leader de la technique du bâtiment, suissetec est garante d'une qualité élevée. Afin de satisfaire cette exigence à l'avenir aussi, nos experts suivent régulièrement des formations continues et se tiennent au courant des dernières évolutions.

Une qualification/certification est valable **5 ans** à compter de la fin de la formation requise ou de l'établissement de l'attestation de connaissances.

Passé ce délai, des cours et/ou formations de remise à niveau doivent être effectués. Ils sont obligatoires pour que l'entreprise puisse conserver sa qualification/certification dans notre répertoire en ligne. C'est aussi le cas si une entreprise souhaite obtenir une qualification/certification et apparaître en tant que telle dans notre liste, mais que la formation de son collaborateur qualifié remonte à plus de 5 ans.

Où les qualifications/certifications apparaissent-elles ?

- Le répertoire en ligne [Trouver un technicien du bâtiment – suisseetec](#) cible à la fois la clientèle professionnelle (entreprises) et privée (particuliers). Les entreprises titulaires d'une qualification/certification y figurent en tant que telles.
- Lors de demandes par téléphone ou e-mail, suisseetec renvoie aussi au répertoire en ligne [Trouver un technicien du bâtiment – suisseetec](#).

Quelle est la plus-value d'une qualification/certification suisseetec ?

- Les membres titulaires d'une qualification/certification suisseetec sont signalés en tant que tels dans le répertoire en ligne [Trouver un technicien du bâtiment – suisseetec](#). Ils apparaissent donc comme experts dans le domaine en question et les clients potentiels les trouvent plus facilement.
- Les compétences spécifiques de l'entreprise sont officiellement attestées. Les clients et partenaires ont l'assurance que le travail est confié à des collaborateurs qualifiés.
- Les qualifications/certifications servent aussi de justificatifs pour les services industriels, par exemple pour le raccordement au distributeur d'eau local.

Que se passe-t-il si le collaborateur ayant suivi la formation requise quitte l'entreprise ?

- L'entreprise perd la qualification/certification correspondante car celle-ci est liée au collaborateur.
- Si le collaborateur rejoint ensuite une autre entreprise membre de suisseetec, il peut faire les démarches sur [suisseetec.ch](#) pour que la qualification/certification soit octroyée à son nouvel employeur.